

Plan de Continuité – COVID-19

Janvier 2022

Cher Client, Cher partenaire

Nous avons mis en place des mesures pour garantir la sécurité de nos collaborateurs et assurer la continuité opérationnelle de nos services et activités.

Depuis le début de l'épidémie, un comité de surveillance multidisciplinaire est en place, en charge de suivre la situation et d'adapter en temps réel les mesures prises au sein de l'entreprise.

Au vu de l'évolution sanitaire de ces dernières semaines, et tant que nécessaire, ce point est aujourd'hui quotidien afin d'appréhender les problématiques opérationnelles :

- Impact sur les projets et missions en cours et planifiées
- Impact sur les astreintes, et projets internes

D'une manière générale :

- Le protocole sanitaire pour les entreprises est appliqué au sein de DIGORA et de ses filiales.
- Les interventions et missions clients à distance sont absolument privilégiées. Si les besoins opérationnels l'exigent, des interventions sur site restent possibles dans le strict respect du protocole sanitaire en vigueur.
- Les backups et solutions de repli structurels sont identifiés. Sur les projets externes ou internes, une analyse au cas par cas est effectuée pour évaluer les solutions de réallocation de ressources ou report.

Vos contacts habituels sont à même de répondre à vos interrogations et à vos demandes d'intervention et d'en examiner avec vous les modalités d'exécution en toute sécurité.

Nous restons plus que jamais à votre disposition et à écoute tout au long de cette situation et vous invitons à contacter, votre interlocuteur privilégié Digora ou via mail contact@digora.com pour toute question ou suggestion sur les mesures prises en interne.

Gilles Knoery
Président